



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Statistiques

Question écrite n° 4666

Texte de la question

M Michel Pelchat demande à M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement, de bien vouloir l'informer du nombre de chasseurs en France, de leur répartition géographique, et par classe d'âge.

Texte de la réponse

Reponse. - Pour la campagne de chasse 1987-1988, le nombre de permis valides a été de 1 781 195, répartis géographiquement selon le tableau ci-après : Voir tableau dans le JO no 07 (année 1989). La répartition de ces chasseurs par classe d'âge est la suivante : moins de 20 ans : 3,3 p 100 ; de 20 à 29 ans : 14,8 p 100 ; de 30 à 39 ans : 23,6 p 100 ; de 40 à 49 ans : 21,9 p 100 ; de 50 à 59 ans : 21,0 p 100 ; de 60 à 69 ans : 11,7 p 100 ; plus de 69 ans : 3,7 p 100.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4666

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 1988, page 3074